

2.5. La forêt fortifiée de Villey-Saint-Etienne

Un nouveau secteur

La révolution de l'artillerie en 1885 oblige le haut commandement à revoir le dispositif existant en modernisant les ouvrages et en créant un nouveau « Centre de Résistance » au nord-est du camp retranché de Toul. En juillet 1887 est décidée la naissance de la future organisation défensive de la forêt de Villey-Saint-Etienne.

Dans un premier temps, deux ouvrages sont construits à la lisière nord du bois du Vieux Canton, à l'est pour couvrir la vallée de la Moselle et la voie ferrée et, à l'ouest, à proximité de la route de Dieulouard, pour contrôler le trafic en provenance de l'Allemagne.

L'ouvrage Est va constituer le premier pivot de ce nouveau secteur défensif. Le casernement, bien défilé, dispose d'une façade construite en moellons et peut accueillir une centaine d'hommes. La batterie, sur un léger monticule, est modernisée en 1892 avec un mur de contrescarpe et une substruction en béton spécial dans laquelle on installe une tourelle à éclipse dotée de deux canons de 57 mm. Cette tourelle expérimentale, construite à quatre exemplaires, annonce sa grande sœur avec ses canons de 75 mm.

En 1905, on améliore l'ouvrage Est en construisant un couloir d'accès souterrain en béton armé entre le casernement et la tourelle puis, en 1913, un observatoire cuirassé accessible depuis la galerie. Cette tourelle sera équipée de deux canons de 75 mm en 1909.

Des ouvrages adaptés

La Haute Commission des places fortes décide de moderniser le système de défense dit « Séré de Rivières », notamment dans le secteur neuf de Villey-Saint-Etienne.

Des abris en béton, pour les fantassins et les artilleurs, parfois surmontés d'un parapet de tir, sont construits. L'abri n°2, construit à 300 m en arrière de l'ouvrage Est est typique de ce modèle. Il peut accueillir une compagnie dans quatre casemates protégées par un mur dit « de masque » et comportant des latrines et un point d'eau.

La dernière génération d'abris verra quelques aménagements : ils sont plus proches de la ligne de



Tourelle et observatoire de l'ouvrage Est



Abri n°2



Tranchée à masques de la Nibarde

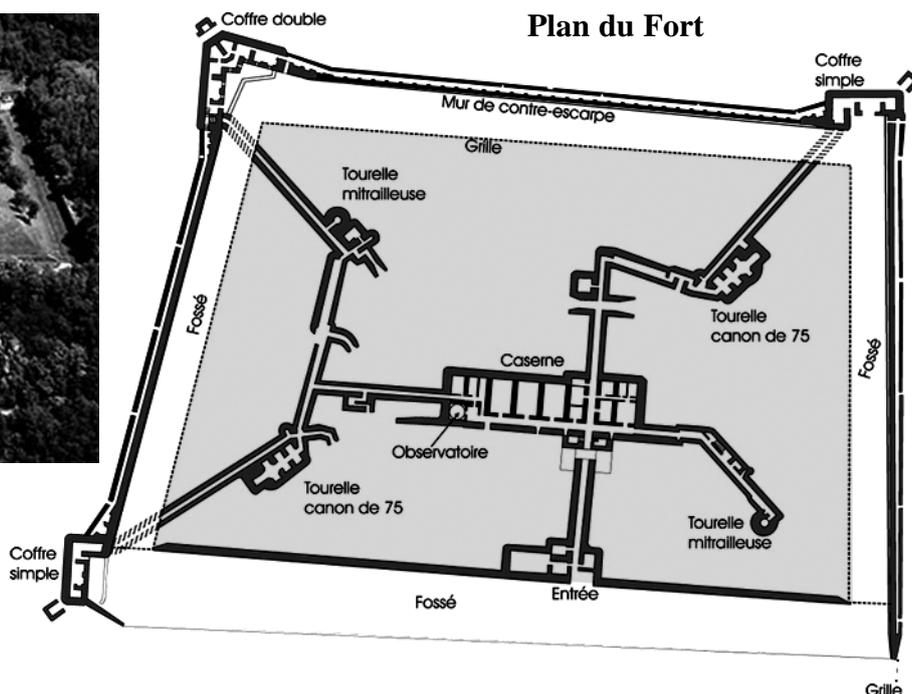
défense, mieux défilés, prévus pour une demi-compagnie ; L'aménagement intérieur intègre quelques améliorations pour les fantassins ; les lits remplacent les bancs et l'installation d'un fourneau de campagne permet de préparer des repas chauds.

L'abri de la Nibarde défend une dépression en contre-bas du fort, en s'appuyant sur des tranchées à masques.

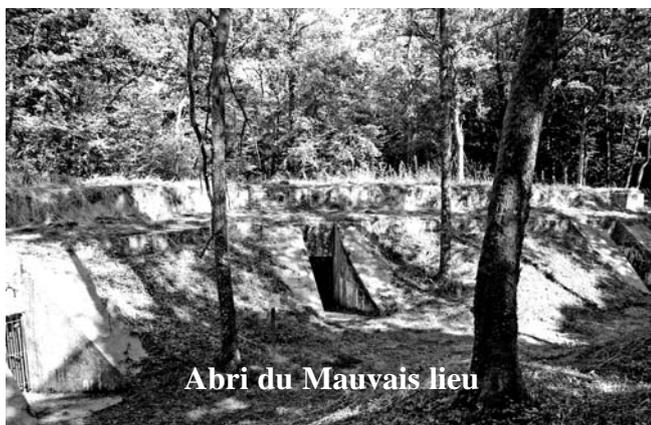
Dans le vallon où coule le ruisseau dit « du Mauvais Lieu », à proximité de la batterie n°2 et du chemin stratégique, on construit, en 1907, un abri en



Fort du Vieux-Canton



béton armé surmonté d'un parapet pour mitrailleuses. Cet abri est équipé d'une cuisine, d'un poste de télégraphe et de latrines à l'intérieur.



Abri du Mauvais lieu

En 1910, l'ouvrage du Bas-du-Chêne, situé entre le fort et l'ouvrage du Mordant, intègre un nouvel aménagement qui en fait un véritable abri de combat. Le parapet en béton permet une défense sur environ 180°. Il est doté d'une guérite-observatoire avec sa porte blindée.

L'ouvrage du Mordant est prévu dès 1906 alors que commence la construction du fort. Pour renforcer la ligne de défense entre les forts de Villey-le-Sec, Villey-Saint-Etienne et Gondreville, on innove avec cette fortification à profil triangulaire, sans fossé, mais dotée d'un mur de contrescarpe. Au centre du dispositif, on aménage un casernement en béton avec tourelle de 75 mm, mitrailleuse et observatoire. Une casemate de Bourges protège l'arrière du casernement.

Un fort moderne

Dès 1900, le général gouverneur de la place de Toul avait préconisé la construction d'un fort sur le point haut du bois de Vieux-Canton. Fruit d'une longue évolution, ce fort érigé de 1906 à 1910, va constituer l'exemple type de la fortification moderne à la veille de la Première Guerre Mondiale. L'ouvrage, en forme de trapèze, est bien défilé et entièrement en béton armé.



Abri du Bas du Chêne

L'escarpe est en terre coulante à l'exception de la façade de gorge. Les fossés sont défendus par deux coffres simples et un coffre double encastrés dans le

